

Adresse du Tribunal :

Détermination
sur requête de mesures protectrices de l'union conjugale
(art. 172 ss CC et 271 ss CPC)

1. Partie Intimée

Nom :

Prénom :

Adressé :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

Nationalité :

Langue :

Traduction/interprète nécessaire : oui / non

1.1 Information préalable à la procédure

A participé à la séance d'information enfant et séparation en date du :

Participera à la séance d'information enfant et séparation en date du :

1.2 Représentant/e de la partie Intimée

Nom de l'Etude :

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

5. Enfants

Informations exactes dans la demande

Informations inexactes dans la demande :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Si numéro de téléphone personnel :

Si adresse email personnelle :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Si numéro de téléphone personnel :

Si adresse email personnelle :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Si numéro de téléphone personnel :

Si adresse email personnelle :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Si numéro de téléphone personnel :

Si adresse email personnelle :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Si numéro de téléphone personnel :

Si adresse email personnelle :

5.1 Modalité d'hébergement actuel des enfants

Informations exactes dans la demande

Informations inexactes dans la demande :

5.1.1

Existe-t-il une décision judiciaire ou administrative qui organise les modalités de prise en charge de l'enfant ou des enfants chez chacun des parents ?

Non

Oui : Laquelle :

5.1.2

Les modalités de la prise en charge fixées par décision judiciaire ou administrative sont-elles toujours appliquées ?

Oui

Non : A l'égard de quel enfant ? :

Depuis combien de temps ? :

Pourquoi ? :

5.1.3

En l'absence de décision, les modalités de prise en charge pour l'enfant ou les enfants ont-elles été organisées à l'amiable ?

Non : Pourquoi ? :

Oui : Quelles sont les modalités de prise en charge actuelles ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin														
Midi														
Après-midi														
Soirée														
Nuit														

Père : **P**

Mère : **M**

Tiers : **T**

6. Médiation

Informations exactes dans la demande

Informations inexactes dans la demande :

Une médiation a-t-elle été entreprise ? oui / non

La partie Intimée propose-t-elle une médiation ?

Oui

Non : Pourquoi ? :

7. Mesures d'instructions particulières proposées

Aucune

Rapport de l'office pour la protection de l'enfant

Sur quelle question ? : 1.

2.

Pourquoi ? :

**Demande d'exécution de cette mesure
en instruction superprovisionnelle**

(avant audition des parties)

Pourquoi ? :

Intervention thérapeutique basée sur la collaboration parentale

Pourquoi ? :

Expertise psycho-judiciaire

Pourquoi ? :

8. Situations financière

8.1 Situation financière de la partie Intimée

- Information exacte dans la demande
 Informations inexactes dans la demande :

8.1.1 Revenus:

	<u>Annuellement</u>	<u>mensuellement</u>
Revenu net	CHF	CHF
Autres revenus	CHF	CHF
Total	CHF	CHF

8.1.2 Charges

Montant forfaitaire de base _____ CHF

Frais de logement _____ CHF

Prime d'assurance-maladie obligatoire (Lamal) _____ CHF

Prime d'assurance-maladie complémentaire (Lca) _____ CHF

Frais médicaux réguliers non remboursés _____ CHF

Frais indispensables à l'acquisition du revenu _____ CHF

Impôts _____ CHF

Primes d'assurances non obligatoire mais indispensables _____ CHF

Remboursement dettes indispensables pour la famille _____ CHF

Total _____ **CHF**

8.2 Situation financière de l'époux / épouse

- Information exacte dans la demande
 Informations inexactes dans la demande :

8.2.1 Revenus:

	<u>Annuellement</u>	<u>mensuellement</u>
Revenu net	CHF	CHF
Autres revenus	CHF	CHF
Total	CHF	CHF

8.2.2 Charges

Montant forfaitaire de base _____ CHF

Frais de logement _____ CHF

Prime d'assurance-maladie obligatoire (Lamal) _____ CHF

Prime d'assurance-maladie complémentaire (Lca) _____ CHF

Frais médicaux réguliers non remboursés _____ CHF

Frais indispensables à l'acquisition du revenu _____ CHF

Impôts _____ CHF

Primes d'assurances non obligatoire mais indispensables _____ CHF

Remboursement dettes indispensables pour la famille _____ CHF

Total _____ **CHF**

8.3 Situation financière de l'enfant (1 formule par enfant)

Prénom de l'enfant :

- Information exacte dans la demande**
 Informations inexactes dans la demande :

8.3.1 Revenus / apports

Allocations familiales / de formation professionnelle _____ CHF

Subsides _____ CHF

Rentes _____ CHF

Contribution d'entretien _____ CHF

Autres revenus _____ CHF

Total _____ **CHF**

8.3.2 Frais directs

Montant forfaitaire de base _____ CHF

Participation au loyer / charge immobilière _____ CHF

Prime d'assurance-maladie obligatoire _____ CHF

Prime d'assurance-maladie complémentaire _____ CHF

Frais médicaux réguliers non remboursés _____ CHF

Frais de formation _____ CHF

Frais d'activité extrascolaire _____ CHF

Frais de garde _____ CHF

Autres frais : _____ CHF

Total _____ **CHF**

Père : **P**

Mère : **M**

La garde des enfants mineurs est exercée de manière alternée.

La garde alternée s'exercera ainsi :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin														
Midi														
Après-midi														
Soirée														
Nuit														

Père : **P**

Mère : **M**

9.5 Contribution d'entretien en faveur des enfants

9.5.1 Coût d'entretien convenable

Le coût d'entretien convenable du mineur (prénom) :

est fixé à CHF :

du mineur (prénom) :

est fixé à CHF :

du mineur (prénom) :

est fixé à CHF :

du mineur (prénom)

est fixé à CHF :

du mineur (prénom)

est fixé à CHF :

9.5.1 Contribution d'entretien en faveur des enfants

- Aucune contribution d'entretien n'est due en faveur des enfants.
- Une contribution d'entretien mensuelle allocations familiales non comprises de CHF est due en faveur de l'enfant à verser par l'époux // l'épouse en mains de l'époux // l'épouse.
- Une contribution d'entretien mensuelle allocations familiales non comprises de CHF est due en faveur de l'enfant à verser par l'époux // l'épouse en mains de l'époux // l'épouse.
- Une contribution d'entretien mensuelle allocations familiales non comprises de CHF est due en faveur de l'enfant à verser par l'époux // l'épouse en mains de l'époux // l'épouse.
- Une contribution d'entretien mensuelle allocations familiales non comprises de CHF est due en faveur de l'enfant à verser par l'époux // l'épouse en mains de l'époux // l'épouse.
- Une contribution d'entretien mensuelle allocations familiales non comprises de CHF est due en faveur de l'enfant à verser par l'époux // l'épouse en mains de l'époux // l'épouse.

9.5.2 Allocations familiales

Les allocations familiales seront perçues par :

- l'époux
 l'épouse

9.6 Contribution d'entretien entre époux

- Aucune contribution d'entretien n'est due entre époux.
- Une contribution d'entretien mensuelle de CHF :

est due par l'époux // l'épouse à l'époux // l'épouse.

9.7 Frais de procédure

Les frais sont partagés entre les époux.

Les frais sont à charge de l'époux // l'épouse.

Date :

Signature :

10. Annexes

- dernière décision de taxation fiscale ;
- La dernière déclaration fiscale ;
- Les certificats de salaire des six derniers mois ;
- Les résultats du dernier bouclage comptable de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'un indépendant ;
- Les attestations relatives aux autres revenus (rentes, location d'immeubles, revenus de titres, aide sociale, etc.) ;
- Les pièces relatives aux frais de logement (contrat de bail, intérêts des dettes hypothécaires, chauffage, assurance ménage et/ou bâtiment, assurance RC privée, etc.) et les attestations relatives à leur paiement régulier ;
- Les pièces relatives au montant des primes d'assurance maladie, y compris les éventuelles subventions, et les attestations relatives à leur paiement régulier ;
- Les autres quittances relatives au paiement régulier du loyer, des impôts, des cotisations d'assurance-maladie, des pensions alimentaires, ou des autres dettes ;
- Les pièces relatives aux immeubles en propriété ;
- Le relevé récent de tous les avoirs bancaires et des titres ;
- L'état des dettes ;
- Les attestations des parties déliant des secrets professionnel, médical, fiscal, de fonction et autres toutes les personnes et autorités appelées à fournir des renseignements dans cette affaire ;
- Toutes autres pièces utiles.
